

Questions orales

M. le Président: A l'ordre. Je comprends la préoccupation du député. Il peut faire une introduction suivie d'une question, mais pas simplement deux introductions de suite.

M. Chrétien: Monsieur le Président, lorsqu'il recevra demain le ministre des Affaires extérieures du Nicaragua, M. Victor Hugo Tinoco, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il lui assurer que la politique de notre gouvernement est très claire, à savoir que nous ne voulons aucune intervention, ni américaine ni soviétique, dans les affaires nicaraguayennes?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je veux répondre à cette question en ma qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures et de député qui a eu l'honneur de proposer l'amendement qui a abouti à l'adoption de l'article 28 de la Charte des droits.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Nunziata: Vous lui avez tiré dans le dos lors du congrès à la direction. Vous ne l'applaudissiez pas alors.

Voilà les gars qui vous ont tiré dans le dos, Joe. Avec des amis comme eux, qui a besoin d'ennemis? C'est pour cette raison que Brian est premier ministre, Joe.

M. le Président: Le goûter aura lieu plus tard.

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): Monsieur le Président, j'attends avec impatience cette rencontre avec M. Tinoco demain, tout comme ma collègue la ministre chargée des Relations extérieures. Sauf erreur, M. Tinoco profitera également de l'occasion pour s'entretenir avec le député et les représentants du Nouveau parti démocratique. Pour notre part, nous comptons bien rappeler encore une fois que, à notre avis, les problèmes qui se posent au Nicaragua et dans toute cette partie du monde sont d'origine socio-économique. Nous comptons non seulement poursuivre nos programmes d'aide, mais également user de notre influence politique pour faire admettre notre conception du problème et favoriser le règlement du conflit dans cette région sur cette base.

LE COMMERCE CANADIEN AVEC LE NICARAGUA

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, vous me laisserez peut-être répondre et signaler qu'après le 5...

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Bien entendu, ils ne veulent pas connaître la vérité. Quand les provinces l'ont retranché, elles l'ont fait au moyen d'un amendement à un article que j'ai présenté après le 5 novembre.

M. le Président: Le député veut-il poser une question?

M. Chrétien: Comme l'ancien premier ministre a eu tellement de malchance dans sa vie, je n'insisterai plus là-dessus.

Des voix: Bravo!

M. le Président: J'ai fait tantôt une remarque qui, je le constate, s'appliquerait également à d'autres députés.

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Je voudrais demander à l'honorable ministre s'il a l'intention de donner des instructions à son ministère d'accorder immédiatement la permission au gouvernement du Nicaragua d'établir son bureau commercial à Toronto et de ne pas retarder pendant des semaines et, au surplus, de donner instruction aux fonctionnaires de son ministère de fournir immédiatement la liste de tous les fabricants et distributeurs canadiens qui sont prêts à vendre des produits pour remplacer ceux qui sont présentement boycottés par les Américains.

[Traduction]

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député peut avoir été malchanceux. Je ne crois pas pour ma part avoir été trop tenté par la chance.

Des voix: Bravo!

• (1500)

M. Clark (Yellowhead): Le gouvernement du Nicaragua envisageait depuis plusieurs mois d'implanter à Toronto un bureau commercial situé à Miami. Il se propose maintenant de le faire. Bien entendu, comme tout autre client, selon la définition qui figure dans la Loi sur l'investissement étranger adopté par le député et ses collègues, il doit suivre certaines procédures. Elles seront appliquées au gouvernement du Nicaragua comme elles le seraient à n'importe qui. Bien entendu, je réaffirme à la Chambre que le gouvernement est résolu à jouer un rôle très positif en ce qui concerne le développement du Nicaragua et d'autres pays en Amérique centrale.

* * *

DÉFI 85

L'ALLOCATION NON LUCRATIVE

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je voudrais rappeler à la Chambre que ce sont les Canadiennes qui ont fait adopter leur motion, et non les libéraux ou les conservateurs.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Le député aurait-il l'obligeance de poser sa question?

M. Hovdebo: Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. L'allocation non lucrative de Défi 85...